

Table ronde 17 - Mercredi 28 septembre 2022 - 10h45

LA QUALITÉ DES RÉSEAUX FTTH DANS LES RIP

INTERVENANTS



Animation par Thierry JOUAN
Délégué général adjoint AVICCA

Pierre-Gabriel BERARD
Président Directeur général de Sudalys Technologies

Jean-Louis CHAUVIN
Directeur général du Doubs SMIX THD

Ghislaine HARDI
Directrice exécutive du SMO THD de l'Oise

Jacques POLENI
Délégué général du cercle CREDO

Hervé RASCLARD
Délégué général d'Infranum

Thierry JOUAN

Bonjour à toutes et à tous. Cette table ronde est dédiée à la qualité des réseaux FTTH dans les RIP, sujet qui nous concerne tous. Ces sujets défraient la chronique depuis des années en raison des malfaçons observées lors des opérations de raccordement et de leurs conséquences auprès du grand public et des grandes entreprises qui les subissent.

Dans le cadre des RIP, les effets sont délétères. Ils impactent l'infrastructure déployée par la collectivité et décredibilisent l'action publique ; les conséquences vécues par les administrés sont un des facteurs d'appréciation de l'action politique menée. Ce sujet ne pouvant se limiter à un seul aspect, nous allons élargir le débat et l'aborder à l'échelle de la vie des réseaux pour ne pas nous focaliser uniquement sur les opérations de raccordements. Il faut tirer de la situation actuelle les enseignements nécessaires pour élaborer des mesures correctives et les appliquer sur le terrain. L'enjeu n'est plus seulement la vigilance, il faut désormais agir.

Cela vaut pour les déploiements en cours, il reste encore quelques millions de prises à déployer. L'enjeu capital porte sur les RIP en exploitation, ce que certaines collectivités vivent au quotidien. Cette étape particulière et délicate s'étalera sur plusieurs années et impliquera de multiples acteurs. Elle sera ponctuée d'innombrables interventions (enfouissement, extensions, renforcements, etc.) sur des réseaux qui seront par ailleurs en exploitation.

Ces interventions méritent d'autant plus d'attention qu'elles emportent un risque potentiel d'altération de nos réseaux, avec des conséquences lourdes, tant du point de vue technique, avec des problèmes de performances, que du point de vue financier, si pour une raison ou une autre, des remises en conformité nécessitant de nouveaux investissements devaient être réalisées.

Les défauts de qualité de réalisation ont des conséquences qui n'apparaissent pas toujours immédiatement. Elles sont décelées au fur et à mesure des années d'exploitation. C'est le cas par exemple des fibres posées en contraintes ou des BPE pas vraiment étanches, car mal manipulées. Ces défauts peuvent entraîner des coupures de signal intempestives. Ce qui serait le pire des scénarii puisqu'avec le développement continu des usages et la fermeture progressive, mais prochaine, du cuivre, ces réseaux deviendront l'unique support pour nos vies numériques, grand public et entreprises.

Nos échanges sur ce sujet nous permettront d'explorer des pistes de solutions, notamment pour les collectivités, de capitaliser sur les retours d'expériences, et de répertorier ce qui est mis en œuvre pour assurer le suivi de cette partie exploitation.

Un premier tour de table visera à illustrer les difficultés actuelles vis-à-vis de la qualité des réseaux, notamment pour les collectivités porteuses de projets. Puis, nous présenterons le nouveau plan d'action de la filière, pour rappeler certains fondamentaux sur la notion de qualité des réseaux et sur les mesures à prendre. Enfin, nous mettrons l'accent sur la phase exploitation des réseaux qui représente le point essentiel à venir dans les prochaines années.

Commençons avec les porteurs de projet de RIP, avec en premier lieu, le département de l'Oise sur lequel les déploiements sont finalisés depuis quelques années, le département bénéficiant donc d'un retour d'expériences certain sur l'exploitation d'un RIP FTTH.

Thierry JOUAN

GHISLAINE HARDI, POUVEZ-VOUS ILLUSTRER LES DIFFICULTÉS ENTRAÎNÉES PAR CES PROBLÈMES DE MAUVAISE QUALITÉ DE RÉALISATION, AUTANT SUR LES IMPACTS SUR LA PARTIE FOURNITURE DE SERVICES QUE SUR LA RELATION ENTRE LES ADMINISTRÉS, LES ÉLUS, ET LA STRUCTURE DU SYNDICAT MIXTE ?

QUELS SONT LES QUESTIONNEMENTS SUR L'INTÉGRITÉ DE CE PATRIMOINE ? IL S'AGIT AVANT TOUT DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS.

Ghislaine HARDI

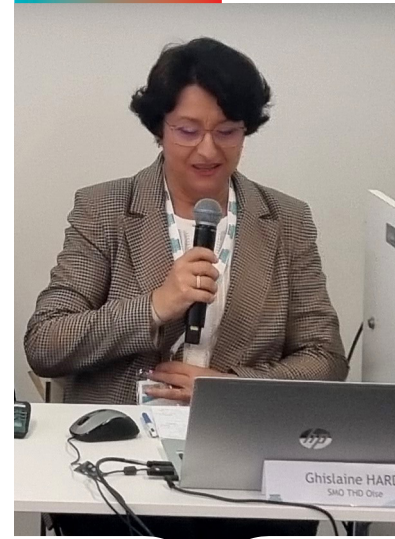
Bonjour à toutes et à tous. Merci de nous accueillir aujourd'hui à ce congrès. Si vous le permettez, je reviens rapidement sur l'histoire de ce réseau d'initiative publique de l'Oise, pour rappeler que ce département était précurseur dans le domaine du numérique. En 2004, une DSP concessive était constituée, il s'agissait d'un premier réseau d'initiative publique, de fibre noire qui nous a permis en 2014 de construire le RIP de deuxième génération :

Oise Très Haut Débit. Il consistait à réunir l'ensemble des communes rurales du département (622 sur 693) pour apporter la fibre optique jusqu'aux dernières maisons isolées du département. Ce projet qui était prévu sur 10 ans a finalement été réalisé en 6 ans, sous l'impulsion du Conseil départemental de l'Oise, de sorte à répondre à la demande croissante des élus.

Le syndicat mixte créé par le département réunit toutes les communes et les EPCI pour mener à bien ce projet et terminer le déploiement des quatre communautés d'agglomérations du département de l'Oise.

Le déploiement a débuté en 2014. La commercialisation des premières communes déployées a été initiée dès 2015 avec SFR, l'exploitant du réseau via une DSP d'affermage. Les autres opérateurs ont suivi : Orange en 2019, puis Bouygues Telecom, et Free l'année dernière. Aujourd'hui, le taux de pénétration atteint 57 % sur notre territoire, et nous attendons 60 % d'ici la fin de l'année, avec les quatre opérateurs. Néanmoins, aucune offre spécifique n'est proposée aux entreprises, et la négociation avec SFR s'avère ardue.

Par ailleurs, depuis 2018, nous sommes confrontés à la vie du réseau, qui a été construit à la fois en souterrain et en aérien. Il a fallu réintervenir très vite pour enfouir certaines parties à la demande des communes, pour en renforcer d'autres à la demande d'Enedis et des syndicats d'électricité, et pour procéder à des extensions de réseau. En préparation de l'avenir, une surcapacité de 25 % avait été initialement prévue.



L'Oise est un département attractif proche de Paris, si bien que dès 2018, il a fallu réintervenir pour accueillir de nouveaux arrivants. Et le travail reste important encore aujourd'hui pour le syndicat mixte. Les interventions sur la vie du réseau reviennent à travailler de la dentelle, si bien qu'il était bien plus aisé de déployer que d'entretenir.

Aujourd'hui, nous faisons face aux besoins de complétude de réseau et à des problèmes de maintenance curative, car nous subissons le « mode STOC », qui pose des difficultés importantes du fait de mauvais raccordements, et d'opérateurs qui ne répondent ni aux demandes de leurs clients ni à celles des élus. Si bien que la collectivité doit finalement se substituer, parce que l'exploitant n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes exprimées sur le terrain. La collectivité endosse le rôle de « pompier » pour maintenir la qualité de ce réseau qui a été construit en 6 ans. Tout a été fait pour que ce réseau soit pérenne durant au moins 40 ans et permette de raccorder tous les habitants de l'Oise.

Durant la période de construction, notre projet était attendu comme le Messie, tant par les élus que par les habitants. Aujourd'hui, la dynamique n'est plus la même. La collectivité est obligée d'intervenir pour réparer et pour répondre aux attentes pressantes des habitants qui ne comprennent pas pourquoi ils ne disposent pas de la fibre, notamment les nouveaux arrivants qui eux, ne comprennent pas que la fibre ne soit pas disponible dès leur installation. Cette problématique n'avait pas été anticipée.

Les financeurs du réseau, c'est-à-dire l'Europe, l'État et la région ne sont plus là. Seul le département aide la DSP à financer la vie du réseau, ce qui est très compliqué, car le plan d'affaires de la DSP d'affermage de 2014 ne correspond plus aux problématiques actuelles. La DSP fait face à des coûts de maintenance colossaux, qui ont par ailleurs explosé. L'impact sur la maintenance s'élève à plus de 15 %, en raison du mode STOC qui contribue à la dégradation de notre réseau, même si initialement nous avons été très attentistes et avons contrôlé la construction pour éviter toutes ces difficultés.

Aujourd'hui, nous espérons l'évolution du mode STOC, et que les modalités mises en œuvre nous permettront de conserver notre réseau afin de répondre au besoin de remplacement du cuivre. En effet, actuellement nous disposons de ce réseau de secours, mais il n'existera plus d'ici peu. Les coupures de réseau sont liées à des malfaçons ou à des actes de malveillance que notre réseau subit également. Ainsi, un répartiteur optique co-localisé avec NRO a été vandalisé mi-septembre, in-

duisant une coupure totale durant trois jours pour une commune de 300 foyers. Lorsque le département sera couvert uniquement en fibre optique, il paraît difficile d'imaginer que l'on demandera à 300 foyers de bien vouloir attendre la réparation ! Ces questions de maintenance, de financement, de qualité et de sécurisation du réseau sont très importantes, surtout au regard de la disparition prochaine du cuivre.

Thierry JOUAN

Merci Ghislaine HARDI.

JEAN-LOUIS CHAUVIN, JE PROPOSE QUE NOUS PARTIONS UN PEU VERS L'EST, AVEC UN RÉSEAU QUI, EN DÉPIT DE LA RÉALISATION DE RECETTES EXHAUSTIVES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RÉSEAU, COMMENCE, DÈS LE DÉBUT DE SON EXPLOITATION À CONNAÎTRE DES PREMIERS SIGNES DE DYSFONCTIONNEMENTS (DÉFAUTS DE CONTINUITÉ, ÉCARTS ENTRE LE TERRAIN ET LE SI...), AVEC DE FORTES IMPLICATIONS SUR LA RELATION ÉLUS / ADMINISTRÉS.

Je voudrais remercier la FNCCR pour son invitation, et pour me permettre d'intervenir devant vous au nom des élus, et notamment au nom de Denis LEROUX, Président de la structure Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit, également trésorier de l'Avicca.

L'initiative publique du département du Doubs représente 130 000 lignes qui desservent 485 communes, 230 000 habitants et une dizaine de milliers d'entreprises. C'est un département à la fois rural, moyennement montagneux, avec un climat rigoureux qui comprend la ville de Mouthe, surnommée la petite Sibérie française. Cette diversité nous a amenés à y construire le réseau différemment qu'en plaine. Le réseau est construit à 90 % et sera terminé d'ici six à neuf mois, avec un petit retard par rapport au planning initial dû à la crise sanitaire. Nous sommes très heureux que ce réseau soit à l'heure : il est rempli à 50 % et il se remplit tous les mois d'à peu près 1 500 à 2 000 accès supplémentaires, ce qui est positif.

Jean-Louis CHAUVIN



En France, nous avons tendance à taper sur les décideurs publics avec leurs projets publics inutiles qui débordent. Ce projet-là est dans les temps, il respecte les plans budgétaires, 100 % de financement public dans le Doubs, avec le concours de l'État et de la région. Ce sont des fonds du département et des intercommunalités de 120 000 millions d'euros qui ont été versés, une valeur patrimoniale énorme d'un point de vue social pour l'ensemble du tissu économique et des populations. C'est la partie positive.

Si nous abordons maintenant la qualité du réseau, sous l'angle de la conception et de la construction, nous assumons dans le Doubs une qualité de très haut niveau. Nous avons construit ce réseau intégralement ex nihilo, contrairement à l'Oise qui possédait un réseau de première génération. Tout a été construit : la collecte de transport, etc. jusqu'aux PBO. Nous avons maîtrisé la quasi-totalité de notre construction. Le Doubs possède une particularité qui ne se retrouve pas partout : nous contrôlons 100 % des composants du réseau à la mise en service. Pour résumer, nous avons un propriétaire public qui œuvre dans les normes avec des matériels français pour la plupart. Le réseau compte malgré tout un peu de câbles étrangers en raison d'une période tendue, mais en petite quantité. Tout paraît aller pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Si ce n'est que cette belle réussite finit malgré tout par se heurter à quelques difficultés.

Chacun doit prendre conscience que, quand les collectivités se sont emparées de ce sujet, elles n'avaient pas imaginé devoir déléguer une partie essentielle de la construction de leur réseau à des inconnus. Si ces derniers étaient parfaitement compétents, et nous rendaient un travail parfait, ce serait un moindre mal.

Évidemment, certaines choses se passent bien. La réalité de la modeste expérience d'un réseau, bien que petit (il représente moins de 1 % des lignes de France), se révèle intéressante : bientôt 10 000 lignes en exploitation et de l'ordre de 50 000 accès. Ainsi, nous observons un réseau intégralement neuf dont l'intégrité se dégrade très rapidement, et est victime d'un taux d'incident anormal quelques semaines après l'ouverture. 100 % des composants du réseau sont testés, ce qui signifie que 100 % des lignes ont une continuité optique vérifiée, mesurée. Or, très rapidement, des dysfonctionnements sont signalés à ce niveau.

Quand on nous remonte des défauts de continuité optique par l'intermédiaire d'intervenants qui n'arrivent pas à raccorder et à mettre en service, deux sur trois sont non avérés ! La longueur moyenne entre un PM et un PBO est de 2,5 kilomètres, mais il arrive que cette

longueur dépasse 16 kilomètres, voire 20 kilomètres dans les zones très peu denses.

Nous observons aussi un discrédit de l'action publique, ce qui est fort dommageable pour les collectivités. Chaque mois, je reçois de l'ordre de 200 cas qui lorsqu'ils m'arrivent datent déjà de plusieurs semaines, voire des mois. Je n'en vois qu'une petite partie et, à chaque fois, je peux en attester, le dysfonctionnement n'est jamais le fait de l'intervenant, ni de l'opérateur usager du réseau, mais toujours de la faute de la mairie ou du constructeur public. Ce dernier n'est pas bien identifié, c'est parfois la région, parfois le département, voire même la DDDE !

Aujourd'hui, je peux vous donner quelques éléments pour que vous vous rendiez compte. Nous avons changé de DSP en 2020. 80 000 lignes complètement neuves avaient été construites à partir de rien. Nous nous engageons depuis le début de l'année sur leur audit complet en 3 ans. C'est malheureusement un constat d'échec, nous avons été confrontés à cette obligation de tout auditer. Notre délégataire s'est engagé dans un vaste travail en cours dont nous pouvons déjà donner quelques retours :

- 10 % des boîtiers de branchements disséminés sur le réseau sont à reprendre complètement ;
- 10 % des routes optiques sont fausses et non respectées ;
- 90 % des départs de câbles abonnés et des boîtiers sont non étiquetés.

J'ai un doute sur le dénombrement exact des points de livraison, de l'ordre de 10 %. Cet état des lieux n'est pas le fruit de l'usure normale d'un réseau neuf qui a fait l'objet d'une recette exhaustive lors de sa mise en service.

Thierry JOUAN

Merci Jean-Louis CHAUVIN.

Je vous propose d'entendre le retour d'expérience d'un cabinet qui réalise de nombreuses opérations de contrôle, partie mécanique et partie optique, pour essayer d'apporter une vision peut-être un peu plus complète sur le territoire.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES CONSTATATIONS OBSERVÉES SUR LE TERRAIN ? QUELLES SONT LES INCIDENCES DE CES NON-CONFORMITÉS ? PIERRE-GABRIEL BERARD, AVEZ-VOUS DES PISTES QUI AURAIENT PERMIS D'ÉVITER CES NON-CONFORMITÉS ?

Pierre-Gabriel BERARD



Sudalys intervient sur le territoire français et dans les DOM. Nous accompagnons certaines collectivités sur la partie déploiement et la partie exploitation, sur tout un volet technique et SIG. Notre témoignage porte sur nos zones d'intervention et je vais commencer par parler de la fin avant de parler du début. Sans ces audits, nous n'aurions pas ce retour d'expérience.

Aujourd'hui, nous nous apercevons que la qualité du réseau au démarrage et l'état que je vais vous décrire maintenant varient en fonction de la prise de conscience de la collectivité, et des moyens qu'elle a bien voulu mettre à disposition lors des déploiements, que ce soit en interne ou en externe. Certaines collectivités ont eu conscience des dysfonctionnements et ont engagé un contrôle de l'intégralité de leur réseau avant la mise en exploitation, dont le Doubs et l'Aisne. Mais d'autres collectivités n'ont pas pris cette précaution.

Ces trois dernières années, près de 36 000 audits ont été réalisés en France et dans les DOM, ce qui correspond à 300 000 points techniques de contrôles. C'est ainsi que nous avons repéré 25 % de non-conformité liée pour la moitié, au réseau aérien, donc ce qui est visible. Les problématiques de boîtiers, de câbles pas attachés et qui vont être manipulés des dizaines de fois, entraînant des défauts de fonctionnement sont pour leur part invisibles.

En termes d'exploitation, même au moment de la livraison, nous rencontrons des problèmes d'étiquetage. Les techniciens qui interviennent sur les réseaux ne savent pas où est le câble part ni celui qui arrive, ni même où se trouve le boîtier... Je mets cela en corrélation avec l'autre grosse problématique de référentiel de SIG. Le positionnement des boîtes n'est pas bon par rapport au plan. Les techniciens n'ont pas les bonnes informations, ils tâtonnent et choisissent les boîtes sans étiquettes, ignorant si leur choix est le bon. Toutes les collectivités seront confrontées au même problème sur leurs réseaux.

Sur la partie optique, j'ai entendu hier une personne qui disait qu'en Bretagne les gens se satisfont de la continuité optique avec un laser, puisqu'au démarrage, la qualité optique est suffisante. Mais nous ignorons ce que ces réseaux auront à supporter dans les années futures: des connecteurs

encrassés, des fibres mal lovées, qui ont des contraintes. Bien que cela fonctionne à la mise en service, on ignore ce qu'il en sera dans le futur.

Thierry JOUAN

Merci Pierre-Gabriel BERARD.

Nous parlions des coupures de signal tout à l'heure, mais avant même cela il y a aussi l'évolutivité de ces réseaux, leur capacité à accepter les évolutions technologiques, à laquelle il faut penser, même s'il y a encore quelques années, les opérateurs étaient les premiers à dire qu'elles ne viendraient pas tout de suite. Or, tout va très vite, certaines sont mises en œuvre en Espagne, voire en France par certains opérateurs.

HERVÉ RASCLARD, SUITE À LA SAISINE OFFICIELLE DE L'ARCEP ET DU GOUVERNEMENT, LA FILIÈRE AVAIT ANNONCÉ EN JUIN DERNIER LORS DE NOTRE COLLOQUE LA SORTIE IMMINENTE D'UN PLAN QUALITÉ. CELUI-CI A ÉTÉ PRÉSENTÉ IL Y A QUELQUES JOURS. POUVEZ-VOUS NOUS LE DÉTAILLER ? QU'EST-CE QUI LE DIFFÉRENCIE DES PRÉCÉDENTES VERSIONS DU MODE STOC ? DANS QUELLE MESURE VA-T-IL PERMETTRE D'ÉVITER LES SITUATIONS QUI VIENNENT D'ÊTRE DÉCRITES ? QUEL EST LE PLANNING DE MISE EN ŒUVRE ? NOUS AVONS ENTENDU PARLER D'UN DÉLAI DE PLUSIEURS MOIS, IL SERAIT PLUS INTÉRESSANT DE TRADUIRE E DÉLAI EN NOMBRE DE PRISES QUI NE BÉNÉFICIERONT PAS DE CE FAMEUX PLAN, CE SERAIT PLUS PARLANT.

Jean-Louis CHAUVIN a évoqué les réussites et les échecs. J'aimerais, en introduction, dire quelques mots sur le verre à moitié plein. Situons un peu l'enjeu de ce grand plan d'infrastructures qui est le plus grand chantier de France, et qui respecte le planning initial, ce qui doit être signalé. C'est une vraie réussite de co-construction comme le dit Jean-Louis CHAUVIN. Dans le Doubs, le réseau est construit sans aucun fonds privé, alors que les derniers RIP sont construits sur des fonds privés, avec des biens de retour publics.

Hervé RASCLARD



La construction de ces réseaux est une entreprise industrielle importante, qui mobilise 40 000 ETP en France. Certes, le nombre de prises construites diminue, mais le nombre d'ETP mobilisés pour construire ne cesse d'augmenter, le pic étant attendu fin 2022.

Le second constat, et pas des moindres, puisqu'il est une partie de l'explication de cette crise, c'est que ces réseaux ont été construits au début sur un pari fou des collectivités. Souvenez-vous qu'il n'y a même pas dix ans, quand on concevait des RIP FTTH en affirmant qu'il fallait la fibre partout en France, nous n'étions pas pris au sérieux. Beaucoup de clients expliquaient qu'ils ne viendraient jamais sur les réseaux. Or, force est de constater qu'aujourd'hui, ces réseaux sont aussi essentiels que les réseaux d'eau et d'électricité. Pourtant, ils n'ont pas été conçus comme tels dans de nombreux territoires. L'Oise, qui est un territoire très en avance, bénéficiant d'une belle visibilité sur la vie du réseau, peut témoigner du fort besoin de réinvestissements (extensions, dévoiements, etc.). Ces réseaux n'ont pas été conçus pour être le seul réseau télécom, le réseau essentiel qui permettra de faire vivre le territoire et qui deviendra un outil de productivité dans l'ensemble de l'économie de notre pays.

Le troisième constat c'est que nous sommes victimes du succès. Une telle montée en puissance n'avait pas été imaginée. Personne n'a pris la mesure de la partie raccordement dont personne n'a parlé pendant très longtemps. Je réagis par rapport à l'introduction de la table ronde : Infranum n'est pas responsable du mode STOC, il ne l'a pas inventé, il le subit comme les autres. Nous avons l'impression que les gentilles collectivités s'émeuvent de faire le sale boulot face aux vilains industriels. Infranum représente la plupart des constructeurs de réseaux pour le compte des collectivités. Nous subissons les mêmes aléas que les collectivités.

Finalement, chacun se renvoie un peu la responsabilité alors que nous sommes tous d'accord sur le fait que le mode STOC est une ineptie, et je n'en suis certainement pas un ambassadeur ! Au contraire, nous essayons de déployer un autre fonctionnement pour faire face à tout ce que les collectivités dénoncent depuis des années. Je ne cherche surtout pas à vous convaincre que le mode STOC est satisfaisant, puisque je ne le pense pas. Mais force est de constater qu'aujourd'hui, nous n'avons pas été capables collectivement de mettre en place une alternative pour répondre aux besoins des Français. Aujourd'hui, on raccorde en un trimestre autant qu'on raccordait il y a trois ans sur une année. Personne n'a anticipé cela, et il faut quand même se féliciter d'avoir autant d'appétence.

Aujourd'hui, le fait est qu'il manque 2 500 personnes pour raccorder au rythme attendu. Tout raccordeur devrait passer par un centre de formation, être labellisé par un tiers, etc. Mais personne n'est prêt à attendre trois mois de plus son raccordement. Il faut prendre conscience qu'il est urgent d'attirer des personnes vers ces métiers, faute de quoi il sera très difficile de relever les deux défis qui nous attendent : raccorder tous les foyers et entreprises français, et avoir des employés spécialisés sur la qualité.

Dans ce contexte, nous avons réuni tous les acteurs du terrain pour les convaincre de mettre en place dans les semaines qui viennent un plan de qualité en relevant le défi d'après trois grands angles d'attaque :

1. Le premier consiste à s'assurer que toutes les personnes mandatées par les opérateurs commerciaux pour réaliser ces actes soient référencées sur une grille que nous avons partagée. Pour cela, nous avons deux outils : un système d'autoréférencement pour l'entreprise, et un système d'évaluation de l'intervenant. Il faut prendre l'engagement que toutes les entreprises qui interviennent sont compatibles avec ces deux grilles ;
2. Le deuxième axe du plan de qualité consiste à se donner les moyens en France d'aller détecter les entreprises qui travaillent mal. Pour cela, nous avons mis en œuvre des propositions très concrètes. Ainsi, nous allons tester sur vingt départements la transmission hebdomadaire des plannings d'intervention, de façon à diligenter des contrôles terrain par les collectivités et les OI. Lors des interventions, la menace d'un contrôle le jour J de l'intervention doit peser à tout moment. La Loire a déjà mis en œuvre cette transmission de plannings et force est de constater que le résultat est positif. L'OI diligente bien des contrôles, des entreprises défaillantes sont identifiées et déréférencées et devront recommencer le parcours de labellisation, donc repasser par un centre de labellisation, pour retravailler un jour sur un RIP ;
3. Le troisième axe consiste à essayer de standardiser le plus possible l'acte d'intervention, la conformité des séries. Le déploiement d'un compte rendu d'activités standard a été acté. En effet, chaque matin, 10 000 personnes partent réaliser des raccordements en France. Selon l'entreprise pour laquelle ces personnes travaillent, le rapport d'activité n'est pas le même. Je rappelle que ces personnes ne sont pas celles qui gagnent le mieux leur vie dans la chaîne de valeurs des Télécoms. J'attire de nouveau votre attention sur le manque de personnel.

En dépit de ce plan de qualité, nous subissons une fuite de plus en plus prononcée de toutes les entreprises sous-traitantes « 2 en 1 ». Elles exercent d'autres métiers que du raccordement, car le raccordement n'est pas suffisamment rémunérateur. Nous manquons de main-d'œuvre sur le terrain et j'ignore qui peut s'emparer de ce problème, certainement pas Infranum, seul dans son coin.

Par ailleurs, l'inflation a également fait des dégâts, si bien que la tarification pose problème à tous les niveaux. J'espère que chaque OC mettra en œuvre ce plan de conformité des CRI rapidement dans ses contrats de sous-traitance, ce qui permettrait de standardiser au maximum et simplifier les processus pour les intervenants.

Enfin, il faut aussi s'attaquer au problème de la dizaine de réseaux en France qui ont besoin d'une reprise massive. Cela ne règlera pas le problème de la qualité de l'acte de raccordement, mais il faut aussi que ce point-là fasse partie du plan. Sur la mise en œuvre, nous n'avons pas attendu la signature. En effet, pour mémoire concernant le mode STOC V2, je rappelle qu'entre le moment où Infranum a fait ses propositions à l'ARCEP et les premières signatures entre OC et OI, il a fallu 24 mois. Cette fois, nous n'attendrons pas. Certains OI ont déjà des protocoles d'accords pour ces mises en œuvre.

Des expérimentations sont entreprises sur d'autres territoires que la Loire, et j'espère que les vingt départements tests s'empareront vraiment de ce sujet pour mettre en œuvre ces contrôles et jouer le jeu. L'OI fait ses contrôles avec son délégataire et transmet bien l'ensemble de ces contrôles à l'OC, puisque seul l'OC peut prendre la décision de déréférencer son prestataire. Il n'y a aucune relation entre l'OI et celui qui raccorde.

Je répète que je ne suis pas un ambassadeur, je suis dans le camp des acteurs. Soit on continue à commenter, soit on tente quelque chose. Le choix d'Infranum est de tenter, et maintenant nous avons besoin de tout le monde pour le mettre en œuvre.

Thierry JOUAN

Je crois que les collectivités ne sont pas uniquement portées sur les commentaires. Je reviens sur les signatures, y a-t-il un plan d'action pour fixer une date, notamment sur les séries ?

EN CE QUI CONCERNE LES VINGT DÉPARTEMENTS, À PARTIR DE QUAND LA TRANSMISSION DES PLANNINGS SERA-T-ELLE GÉNÉRALISÉE, UNE DATE A-T-ELLE ÉTÉ ANNONCÉE ?

Hervé RASCLARD

Dans notre plan, nous avons souhaité que l'ARCEP s'empare des contrôles avec des indicateurs mensuels de suivi de la mise en œuvre de ce plan, avec des publications et des indicateurs « carotte-bâton ». La pression pèse sur la mise en œuvre, car nous avons besoin d'une autorité pour assurer le contrôle. Ainsi, l'ARCEP suit huit ou neuf indicateurs de manière à contrôler les quatre phases au cours d'un suivi mensuel. Le ministre a annoncé lundi qu'il publierait lui-même ces indicateurs de façon régulière.

Nous nous sommes mis d'accord sur ces vingt départements avec une généralisation éventuelle d'ici la fin de l'année. En effet, si les plannings qui seront transmis ne sont pas suivis de contrôles et de remontées hebdomadaires, cela obère inévitablement les perspectives de généralisation. Les trois prochains mois seront consacrés à recevoir des plannings et à mettre en place des dispositifs de contrôle avec des remontées. Ainsi nous pourrions sanctionner ces entreprises et sortir, je cite le maire de l'Essonne, les « gougnafiers » qui interviennent sur nos réseaux.

Thierry JOUAN

QUI VA DÉCIDER D'AVOIR DES RETOURS DE CES OI ET DE CES OC SUR CES 20 DÉPARTEMENTS, DE QUI CELA DÉPEND-IL ?

Hervé RASCLARD

Tous les OI des collectivités des vingt départements auront à cœur d'agir, dès que les plannings seront transmis. Dans la Loire, les plannings ont été transmis en juin et les premiers retours sont déjà adressés, preuve que cette organisation semble fonctionner. Les OC prennent ces comptes rendus, ces audits, et même les références des entreprises.



Sur accord de notre délégataire et de SFR le 12 juillet 2022, les premiers plannings hebdomadaires nous ont été fournis par SFR. Nous n'avons pas encore les trois autres qui n'ont pas signé. Le planning fourni par SFR fait état de 100 à 150 raccordements par semaine. Il y est stipulé que Circet est l'entreprise en charge du raccordement à 100 %. En plus des plannings, les adresses, les dates et les horaires des interventions sont spécifiés,

lesquelles ont lieu à 8 h ou 13 h.

Depuis quinze jours, nous effectuons des contrôles. Au mieux, nous parvenons à contrôler un raccordeur par jour, qui est parfois encore là à 10h30. Mais les contrôles ne sont pas facilités par le fait que les créneaux d'interventions sont larges et que parfois, les raccordeurs ne viennent pas le jour donné. Notre deuxième constat, c'est qu'aucun raccordeur ne fait partie de l'entreprise Circet, pourtant mandatée par SFR. Les raccordeurs n'ont en général pas de carte professionnelle, pas de chasuble, circulent en voiture banalisée sans logo. Ils donnent leur nom, mais nous ne sommes pas autorisés à demander leur pièce d'identité. On parvient à arracher un nom d'entreprise, mais les raccordeurs prétendent ne pas savoir pour qui ils travaillent. L'entreprise la plus couramment citée est «Formalit Assistance», c'est une société de portage salariale de Paris sans effectif ni capital social. Voilà, c'est la réalité à laquelle nous sommes confrontés. Hervé RASCLARD, vous nous dites de faire des contrôles et de déréférencier. Mais à l'aune de ces contrôles, qui doit être déréférencé ? La réalité, c'est que personne ne l'est puisque les entreprises qui sont citées n'existent pas.

Les raccordeurs sont toujours à l'échelle quand on se présente pour le contrôle, toujours tout seuls, toujours en retard, avec des câbles de raccordement logotés d'un opérateur qui n'est même pas celui du client qu'ils raccordent, ce qui est interdit. Ils ne mettent jamais d'étiquettes sur les câbles de raccordement et ils font du câblage aérien exotique, ils n'utilisent pas les traverses, etc.

En deux semaines, sur trente audits, un raccordement s'est avéré conforme, et je ne parle pas ici de la sécurité. En effet, nous constatons que beaucoup de raccordeurs montent à l'échelle et prennent des risques. 95 % de nos

raccordements ne sont pas conformes. En toute logique, nous devrions demander à l'opérateur de les reprendre, mais pour cela il faudrait qu'on ne le paie pas. Or, malheureusement, l'OI va payer l'OC parce qu'il reçoit son CRI, qui n'est pas encore calé ni conforme, mais qui contient des photos prises de sorte à montrer les raccordements techniques, mais sur lesquelles on ne voit jamais les câbles. Une fois le raccordement payé, il ne se passe plus rien. Il faut arrêter de nous dire que faire des contrôles réglera le problème. À la fin du mois, le comité SFR ne va pas être déçu du retour : un faux planning et un intervenant non conforme.

À propos de la soi-disant pénurie de raccordeurs, et sur le fait qu'il faut aller vite, quitte à dégrader la qualité, nous constatons que des raccordeurs au mode STOC reviennent trois fois pour faire un raccordement, avec des plannings farfelus. Honnêtement, laissez-nous faire en mode OI. Certes, on mettra entre 25 et 42 jours pour ré-aliser un raccordement au lieu de 10, mais le travail sera réalisé correctement et les clients seront très contents que le raccordement fonctionne dès la première intervention. Je crois qu'il n'y a pas de problème de charges, il y a un problème de méthode qui fait que l'intervenant est payé au lance-pierre. Finalement, nous jouons mieux le jeu que notre OI, qui n'est pas parvenu à déployer cinq ouvriers tout de suite sur le coup. Nous ne pouvons pas passer nos journées à tourner à la recherche des raccordeurs qui ne viennent pas, alors que cela coûte extrêmement cher, et que nous pourrions réaliser les raccordements nous-mêmes. J'ignore si la situation dans la Loire est aussi positive que celle que vous décrivez. Force est de constater que dans le Cher, après avoir étudié les plannings SFR durant quinze jours, je peux vous affirmer que ces plannings ne riment à rien.

Thierry JOUAN

HERVÉ RASCLARD, Y A-T-IL UNE DATE POUR CONSOLIDER TOUS CES RETOURS, POUR ANALYSER ET AVOIR UNE CONTRE-MESURE ?

Hervé RASCLARD

InfraNum a conçu un plan, mais je n'en suis pas le gendarme, je suis Délégué général d'une fédération. InfraNum a essayé d'apporter sa pierre à l'édifice pour améliorer la situation. Après, je ne suis malheureusement pas mandaté pour le contrôle, et je n'ai aucune légitimité en la matière. En revanche, je pense que nous avons un régulateur qui l'a et qui a envie.

Olivier COROLLEUR Directeur général adjoint ARCEP



L'ARCEP est disponible pour assurer un suivi et contrôler que les actions annoncées sont mises en œuvre. Hervé RASCLARD, vous avez déjà rappelé les différents éléments, qui sont tous importants. La reprise des réseaux atypiques représente pour nous un sujet crucial, mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'autres choses à faire sur le reste du territoire. Le retour d'ex-

périences qui vient d'être exposé est très utile. Il faut pouvoir disposer d'éléments qui viennent d'autres réseaux afin de pouvoir les consolider. Chaque plan de reprise qui va nous être notifié doit comporter des indicateurs de suivi pour en faire ensuite des restitutions au public et permettre de suivre l'avancée du chantier.

Thierry JOUAN

Y-A-T-IL UNE DATE DÉFINIE POUR REGARDER LE BILAN ENSEMBLE ET APPORTER LES CORRECTIFS POTENTIELS ?

Olivier COROLLEUR

La date diffère suivant les chantiers et la transmission des plannings, mais je crois que le bilan est prévu pour la fin d'année. C'est à cette échéance que l'opportunité de généraliser au-delà des vingt territoires sera confirmée, et que la manière de généraliser les territoires choisis sera définie.

Chacune des actions suivantes fera l'objet d'un bilan :

- Sur la série de photos : nous ferons le bilan en juin 2023, avec comme trajectoire une montée en charge ;
- Sur la formation : le point de rendez-vous est fixé en fin d'année 2022.
- Sur les plans de reprise des réseaux dégradés : ce point de bilan est discuté avec chacun des opérateurs des infrastructures concernés par les plans de reprise des réseaux les plus dégradés. Refaire toute une zone est un travail de longue haleine, là le point de bilan est plutôt à douze mois.

Il y a des pilotes et des leçons intermédiaires qui en sont tirées, mais la durée des travaux sera de 12 à 18 mois.

Thierry JOUAN

Je tiens à préciser que lorsqu'il est question de « gougnafiers », il n'est évidemment pas question de jeter la pierre sur les acteurs qui interviennent en bout de chaîne. Il ne faut pas se tromper, le problème ne vient pas d'eux, mais des différentes couches supplémentaires qui peuvent prendre une marge importante et qui sont responsables de cette situation. Je tiens à préciser que nous les respectons.

Jacques POLENI, il existe d'autres pistes indirectes d'améliorations, des actions qui participent à une montée en compétences des différents acteurs de la filière, le créneau entamé dans des réflexions depuis 2019. Nous y participons en partie avec la rédaction de certaines fiches qui concernent autant la partie recette que la partie formation et la partie maintenance. Ces fiches sont accessibles sur le site.

AVANT DE LES DÉTAILLER, POUVEZ-VOUS REVENIR SUR L'IMPORTANCE DE CETTE QUALITÉ ET DE L'ANTI-CIPATION DE CETTE QUALITÉ LE PLUS EN AMONT POSSIBLE ? IL FAUT PARVENIR À UN SYSTÈME VERTUEUX SUR LE SUJET.

Jacques POLENI



Le cercle CREDO est une association qui existe depuis près de trente ans et qui réunit des membres et des partenaires, à peu près une centaine d'experts dans leurs domaines. Le CREDO est un cercle de réflexion et d'étude de développement de l'optique, les travaux ayant débuté en 1993. Au début des déploiements des réseaux optiques, les réseaux étaient des réseaux longue distance, avant d'évoluer dans les réseaux sous-marins, puis sur les réseaux d'accès. Tous ces aspects de vie du réseau ont toujours fait partie intégrante des déploiements de réseaux. À l'origine des RIP 1G dans les années 2000, la vie du réseau était aussi intégrée dès le départ.

Il est aujourd'hui question de « réseau essentiel ». Notre réseau cuivre qui est en extinction a vécu 50 ans. Un opérateur a géré ce réseau et a assuré du début à la fin, la maintenance, le maintien en conditions opérationnelles, etc., et ce fonctionnement a fait ses preuves. Nous sommes parvenus à intégrer les mêmes processus avec les RIP 1G.

Au CREDO, nous fonctionnons en boucle : conception, étude, validation, mise en service, exploitation, maintenance, maintien en conditions opérationnelles. Chaque phase est importante dans la vie du réseau.

La première expérimentation d'extinction du cuivre a eu lieu en 2013/2014 à Palaiseau. Orange a ensuite annoncé en 2018 l'arrêt du service RTC et la bascule en 2023 sur la fibre optique. Depuis un an, un an et demi, on nous annonce la fermeture du cuivre d'ici 2030. En 2013, au lancement du plan Très Haut Débit, il venait en complément du réseau cuivre VDSL2, qui fonctionnait très bien. Je rappelle que ces réseaux-là, les réseaux dits «loisirs» n'ont pas été conçus pour être essentiels, comme c'est le cas depuis trois ou quatre ans. Aujourd'hui, nous avons besoin de qualité et de disponibilité. Cela a été renforcé avec la crise sanitaire et l'essor du télétravail, du télé-enseignement, de la télémédecine, etc. C'est à partir de là que l'on s'est rendu compte que la vie de réseau et l'exploitation ont de l'importance, alors que les réseaux sont déjà déployés. Cette prise de conscience implique des évolutions dans l'exploitation, le déploiement de nouvelles prises, mais il n'est pas encore question d'évolutions technologiques.

Des opérateurs commencent à lancer des services à 10 GB, le XGS-PON. Or, certains réseaux bagottent dès que le débit augmente, et je peux vous assurer que les problèmes vont s'aggraver. L'extinction du cuivre va essentiellement impacter la télévision, qui a besoin de 40 à 50 GB pour une diffusion optimale. En deçà, la qualité ne sera pas optimum, et générera de l'insatisfaction chez les clients. La maintenance coûte environ 5 %. Or, l'exploitation du réseau doit intégrer tous ces aspects de maintenance qui seront déclinés en trois domaines : la maintenance préventive, la maintenance corrective et la maintenance prédictive. Le fait de ne pas intégrer ces niveaux de maintenance dans l'exploitation du réseau finira par coûter beaucoup plus cher. Il faut admettre que le déploiement des réseaux avec 200, 300, 400, 500 millions d'euros de deniers publics ou privés, s'apparente à une assurance. Il faudra prévoir un pourcentage de ces investissements dès la genèse du projet pour assurer la maintenance.

Par ailleurs, nous rencontrons un autre problème avec la multiplicité des acteurs, à l'inverse du réseau cuivre qui est géré par un intervenant unique. Or, dans cette multiplicité d'acteurs, tous les intervenants ne travaillent pas de la même manière et n'ont pas le même niveau de compétences. Et c'est aussi une part non négligeable des soucis que nous rencontrons, et des discussions que nous menons actuellement. C'est la raison

pour laquelle le CREDO travaille depuis plus de trois ans sur ces fiches pérennité. Malheureusement, nous ne contribuons pas aux discussions au niveau national, on ne nous demande pas de mettre à disposition notre expertise pour essayer d'apporter et d'étayer le dossier. Des fiches portant sur le contrôle ont été éditées. Le contrôle se distingue en deux parties :

- Le contrôle physique des équipements qui constituent le réseau ;
- La recette des réseaux.

Les contrôles portent sur les problèmes d'étanchéité sur les boîtiers, les PM, les câbles, etc. Un audit, dont nous aurons un retour prochain, a été initié par l'ANCT sur les câbles. Nous saurons ainsi si les câbles ont bien été posés et s'ils n'ont pas subi de contraintes à la pose, ce qui est très important dans le temps. Les deux éléments les plus fragiles des réseaux sont les jarretières et les connecteurs qu'il faut systématiquement inspecter lors du contrôle. Un connecteur sale posera des problèmes d'atténuation au passage à 10 GB.

Les recettes s'avèrent aussi très importantes. Il s'agit là de tester la continuité, de mesurer la puissance. Quand on est sur des réseaux PON donc point, multipoint et autres, les mesures doivent être faites avec les bons équipements calibrés. Des groupes de travail ont développé cette fiche recette qui comprend 28 pages, la fiche maintenance corrective et préventive en compte 20. La maintenance préventive concerne la partie résilience et sécurité des réseaux, des paramètres à intégrer.

Je me souviens que dans les appels d'offres des RIP, le délégataire devait prévoir la mise en place de solutions de maintenance préventive ou de maintenance prédictive. Pour compléter le propos d'Hervé RASCLARD sur le plan qui va être mis en place : aujourd'hui, sur la fibre, les contrôles sont réalisés avec des moyens qui existent depuis 20 ans, 25 ans. Les mesures sont toujours réalisées manuellement, alors qu'il existe des solutions automatisées qui permettent de garantir la qualité de la mesure et de la remonter automatiquement. Je suggère que l'on se rapproche des constructeurs de ces outils.

Thierry JOUAN

Toutes ces fiches sont accessibles sur le site du CREDO, elles font partie de ce corpus documentaire important qui manque de visibilité. Je cite notamment tous les guides Objectif fibre qui sont aussi à destination de l'ensemble des acteurs.

Avant de vous redonner la parole pour une conclusion, je reviens sur l'aspect rémunération et tous ces niveaux de sous-traitance qui amènent aujourd'hui à la situation actuelle.

Encore une fois, l'enjeu dépasse les raccordements, il porte sur l'ensemble des opérations qui vont être menées dans les années à venir sur ces réseaux. La qualité des interventions sur ces réseaux doit atteindre un niveau d'exigence à la hauteur des enjeux qu'ils représentent.

LES AUDITS PERMETTENT DE DISPOSER D'INFORMATIONS À UN INSTANT DONNÉ. COMMENT FAIRE POUR EXPLOITER LES DONNÉES ISSUES DE CES AUDITS? COMMENT LES INCLURE DANS UN FLOT DE CONNAISSANCES AUQUEL LES COLLECTIVITÉS POURRAIENT AVOIR ACCÈS? COMMENT AVOIR UNE PHOTOGRAPHIE LA PLUS RÉALISTE POSSIBLE DE CE RÉSEAU, PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ? COMMENT GÉRER LA FIN DU CONTRAT?

Ghislaine HARDI

En effet, dans notre critique du mode STOC, nous ne cherchons pas de bouc émissaire, mais nous attirons l'attention et nous alertons sur ce mode de fonctionnement extrêmement gênant à partir du moment où nous ne parlons plus de réseaux de loisirs, mais de réseaux essentiels. Aujourd'hui, le réseau que les collectivités ont construit sur leurs territoires pour répondre aux besoins de leurs habitants, permettre le développement du territoire, et également créer son attractivité, a nécessité des investissements de fonds publics énormes. Dans l'Oise, l'investissement se porte à 300 millions d'euros. Cela a été construit avec courage, avec réussite et dans les temps et nous avons besoin que ce réseau soit pérenne à la fois pour le télétravail, pour l'éducation, mais aussi pour nos entreprises qui s'installent en nombre dans l'Oise. Il faut absolument que nous trouvions collectivement des modalités de fonctionnement qui nous permettent de conserver un réseau de qualité et d'assurer un service public à la hauteur des enjeux. Aujourd'hui, nous sommes déjà évidemment dans la vie du réseau, c'est extrêmement complexe. La construction d'un réseau est d'une simplicité étonnante par rapport à la difficulté que l'on rencontre dans le cadre des enfouissements, des extensions et autres renforcements. Nous avons mis en place des modes de fonctionnements sur mesure pour nous assurer de la continuité du service public. On réalise des audits de réseaux, en interne avec nos assistants maîtrise ouvrage, mais aussi avec les AODE parce que les réseaux en aérien sont fragiles. Remédier aux difficultés constatées impose de travailler sur le terrain. Les collectivités sont aussi obligées de se substituer à leur exploitant, car les personnes qui bénéficient de cette fibre ont besoin d'avoir un interlocuteur de proximité, d'être accompagnées. Il n'est pas envisageable de laisser une famille trois mois sans fibre optique. Ce que nous met-

tons en œuvre pour pallier ça ne suffit pas. Il nous faut mettre en place une organisation rassurante, nous avons besoin d'un accompagnement dans ce domaine, par les personnes que l'on a choisies pour la construction, pour la vie, et aussi pour l'exploitation de notre réseau. On attend beaucoup des opérateurs, mais aussi de l'ARCEP et de l'État, car ce réseau va remplacer définitivement le cuivre. Demain, nous ne pourrions pas continuer à travailler comme on le fait aujourd'hui, lorsqu'il n'y aura plus que ce moyen de télécommunication dans nos territoires.

Jean-Louis CHAUVIN

Je voudrais remercier publiquement le CREDO, car je pense que leur travail n'est pas assez capitalisé. Je vous invite tous à regarder ces fiches extrêmement bien faites. Le CREDO contribue collectivement à mesurer les enjeux d'un mauvais usage des réseaux et d'une mauvaise connaissance de ce patrimoine dans la durée.

Cela a été très bien dit et une journée technique avait été organisée en novembre 2021 dans le Doubs, avec une vingtaine d'experts en réflectométrie sur des lignes longues de plus de seize kilomètres. De nombreux aspects doivent être pris en compte, comme les bandes de longueurs d'onde à utiliser dans les nouvelles technologies, les questions de microcourbures, de connecteurs, l'état de nos PM, l'absence de capuchons de protection, etc. Tous ces défauts constituent la bombe à retardement que vous évoquiez précédemment, et auront des conséquences.

À propos de la vie du réseau, j'adorerais que l'ensemble des ressources du syndicat (8 ETP, ce qui est colossal) soit concentré à 100 % sur la vie normale des réseaux. C'est d'autant plus nécessaire que de nombreuses difficultés n'ont pas été anticipées et nous tombent dessus.

Concernant les plannings, je ne vous cache pas ma déception, je me revois deux ans en arrière ! Nous n'avons pas la chance dans mon syndicat de disposer des plannings, mais le Doubs sera peut-être parmi les vingt territoires pilotes ! Mon unique certitude, c'est que les élus et les agents publics rêveraient tous de se concentrer sur les vrais sujets de fond, au lieu d'avoir en permanence à traiter les problèmes des administrés, à supplier des services clients qui ne connaissent pas la situation, à réparer des situations qui sont invraisemblables au quotidien.

J'aimerais que l'on parle des extensions, de la complétude, des territoires connectés, des usages de demain.

Il y a des communes qui se lancent dans l'interconnexion des éléments de réseaux, caméras de protection, gestion centralisée de bâtiments, optimisation des flux d'énergies, etc. Nous ne sommes pas en mesure de lancer ces projets, car nous sommes complètement happés par ce quotidien qui consiste à pallier les dysfonctionnements. À mon sens, l'extinction du cuivre n'est pas une mince affaire. Je suis inquiet d'entendre les responsables d'Orange dire que tout se passera bien, alors que cela pose les questions de la connaissance dans les territoires, du réseau téléphonique commuté, de la téléphonie sur IP, de l'ADSL, etc.

Enfin, je suis tout sauf un commentateur : mon délégataire emploie 6 ETP à la réalisation en permanence des audits, auxquels je réponds quotidiennement. Je soutiens une population perdue, je soutiens la proposition de loi de Patrick CHAIZE.

Pierre-Gabriel BERARD

Je commence ma conclusion par une parenthèse introductive pour essayer de vous mettre d'accord tous les deux. Il y a une dizaine de jours, j'étais en commission d'appel d'offres avec des élus pour la création d'un GFU pour un EPCI. Il n'a pas été question du marché et de quelle entreprise serait choisie en fonction du mémoire qui avait été donné et des bordereaux de prix, tout ce qui se dit normalement en commission d'appel d'offres. Les élus se sont concentrés sur le fait de savoir si l'entreprise pressentie avait ou non travaillé pour le déploiement au déploiement du FttH.

Finalement, tous autant que nous sommes, nous sommes en train de donner une image catastrophique de la profession, notamment parce que les élus sont en permanence sollicités pour pallier les opérateurs.

La plupart des RIP 1G sont en fin de parcours, les RIP 2G en sont aux débuts de leur exploitation. Nous commençons à avoir une analyse de ce qui s'est fait et de la qualité des réseaux et nous nous rendons compte qu'il n'y a pas eu de contrôle. Pour les RIP 1G, le délégant recevait une fois par an son dossier avec une cartographie en format JPEG dans un fichier Word. Je vous laisse imaginer ce que cela peut donner sur des réseaux FttH ! Il va falloir démultiplier les ressources en interne ou en externe pour assurer les contrôles, parce que celles employées pour le déploiement continueront leur travail. Par ailleurs, il faudra contrôler aussi les travaux réalisés au regard des marchés signés avec les délégataires, vérifier ce qu'ils doivent transmettre, de sorte à conserver un esprit critique sur ce qu'ils ont fait, car c'est de votre patrimoine qu'il s'agit. Si les délégataires vous disent

qu'ils ont effectué pour un million d'euros de travaux dans l'année, ils doivent être en mesure de vous dire où, et vous devez pouvoir les contrôler, car c'est votre rôle.

Concernant la vie du réseau, si une extension est réalisée, il faut savoir si elle l'a été dans le respect des nouvelles normes, avec le même dimensionnement et la même qualité que le contrat initial. Les collectivités doivent se positionner, récupérer l'ensemble des données pour pouvoir analyser la commercialisation, l'exploitation, la construction ou l'évolution du réseau et du patrimoine qui leur revient, en suivre l'évolution, les amortissements, et éventuellement les charges d'exploitation qui augmenteraient s'ils passent par l'offre BLO par exemple.

Jacques POLENI

Je vais compléter mon propos en concluant avec des recommandations sur la maintenance qui aujourd'hui s'apparente à une partie de ping-pong. Il faudrait la simplifier avec un interlocuteur unique, c'est important. Pour la pérennité des réseaux, il faut se préoccuper de la durée de vie des composants qui n'est jamais évoquée. Pour les réseaux vitaux stratégiques, il est demandé aux industriels de s'engager sur une durée de vie des composants de quatre ou cinq ans. Les militaires demandent même dix ans. Ils doivent également prévenir s'ils arrêtent la production et s'engager sur un produit de remplacement compatible avec l'ancien. C'est ce qui permet d'assurer la pérennité du réseau.

Nous avons parlé de l'évolution technologique, d'extension de réseau, mais il ne faut pas oublier aussi toute la partie dévoiement, il y en a beaucoup. Il faut une mise à jour permanente du référentiel, de la documentation du réseau, cela fait aussi partie de la pérennité. Ces trois points vont contribuer à améliorer la maintenance des réseaux. Tout le comité opérationnel du CREDO est à la disposition des collectivités, mais aussi des institutions pour apporter son expertise. Nous ne faisons pas de politique, mais de la technique, nous avons des compétences et sommes prêts à les mettre au service des collectivités pour résoudre les problèmes présents.

Hervé RASCLARD

Infranum dispose également de 8 ETP que nous aimerions bien consacrer à d'autres sujets que celui-ci qui est très chronophage et très énergivore. Chez Infranum, nous ne nous occupons pas que de mode STOC. En réponse à Ghislaine HARDI : ce plan France Haut Débit est une réussite aujourd'hui.

Nous vous avons proposé de l'enraciner, nous vous avons proposé une nouvelle devise « solidarité, pérennité, égalité ». Je n'en entends plus parler, alors que nous avons toujours cette volonté de complétude de ce projet. Aujourd'hui, nous n'avons pas de vraie solution au sujet de la complétude. Ce n'est pas avec 150 millions d'euros et ce guichet réouvert que nous ferons face au défi de la pérennité. Il y a des modèles économiques à trouver pour ne pas laisser les collectivités relever ce défi. Là aussi nous faisons des propositions avec la banque des territoires, nous sommes prêts et ouverts pour en discuter avec vous. Cela peut être un nouveau grand chantier que nous avons chiffré et objectivé à travers une étude en juin dernier.

Le dernier point, qui me pèse en tant qu'ancien élu, concerne la fin du cuivre. Nous ne parlons plus d'équilibre de long terme, de ces RIP, c'est un peu passé de mode. J'espère que le flambeau sera repris. Je ne sais pas si c'est par le FANT ou un autre mécanisme, mais dans tous les cas l'équilibre à long terme de nos réseaux d'initiative public est un vrai sujet de solidarité nationale sur lequel nous devons tous nous pencher.

Jacques POLENI

J'apporte un complément à Jean-Louis CHAUVIN qui a évoqué les mesures prises dans le Doubs l'année dernière. Nous achevons des mesures en laboratoire et nous allons émettre une proposition au comité expert fibre qui ne partage pas notre analyse.

Thierry JOUAN

Au sujet de cette visite faite dans le Doubs : suite au comité d'experts, j'avais fait la connexion aussi avec le CREDO, car il y avait des velléités de la part d'un opérateur de baisser la qualité des épissures. Je m'étais donc rapproché du CREDO et nous avons effectué cette visite commune.

Il est important de rappeler que l'aventure ne se termine pas à la fin du déploiement, c'est là où elle commence. L'ensemble des porteurs de projets, des élus, doivent prendre des décisions pour évaluer, pour donner des moyens, pour avoir des ressources humaines nécessaires. Nous n'avons pas abordé les usages, cela montre que, finalement, aujourd'hui, le sujet qui nous occupe à 100 % est la résolution de ces problèmes.

Au-delà du plan sur les raccordements, j'ai quand même l'impression qu'il s'agit d'une bombe à retardement.

Je reviens à mon introduction sur la fermeture du cuivre qui va être compliquée, ça l'est déjà. Je pense qu'aborder la question avec les maires sera chose ardue, car ils vont d'abord nous renvoyer sur les problèmes qu'ils rencontrent sur la fibre.

La qualité des équipements est un sujet récurrent, sur les notions des câbles de la fibre optique, sur les respects des normes. Il y a sans doute des gens qui, à un moment donné, en raison de la situation actuelle, vont pousser pour qu'on prenne des câbles à fibre optique de moins bonne qualité : il faut prendre en compte les effets induits. Des études de Sycabel montrent les différences. La petite économie du moment risque de prendre des proportions en coûts induits, sans parler des ruptures de services. Cela pose aussi la question de la maîtrise du patrimoine par la collectivité.

Un point sur la notion de GED, l'importance de la gestion documentaire afin de tracer et historiser l'historique au sein des structures, de tous les éléments qui vont ponctuer la vie de ces réseaux. Ce sont des informations fondamentales pour avoir une vision complète durant toute la phase d'exploitation. Je vous remercie.





SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

38^e Congrès FNCCR

DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 2022
RENNES - BRETAGNE